

INFOS - INFOS - INFOS - INFOS - INFOS

Accueil de loisirs de la Vallée

INSCRIPTION

Pour les enfants qui ne sont pas scolarisés à Ploufragan, l'inscription administrative est obligatoire.

Pour cela connectez-vous au portail Jeunesse éducation de la ville de Ploufragan et créez votre espace personnel : <https://www.espace-citoyens.net/PLOUFRAGAN/espace-citoyens>

Vous aurez alors accès à :

- . Créer les inscriptions,
- . Gérer les réservations,
- . Consulter et payer vos factures en ligne,
- . Mettre à jour vos coordonnées, ajouter un contact...

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES		
		1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée
< 200	T1	3,90	3,30	7,20
< 350	T2	4,92	3,79	8,71
< 500	T3	5,96	4,30	10,26
< 650	T4	6,99	4,80	11,19
< 800	T5	8,01	5,29	13,30
< 950	T6	9,05	5,80	14,85
< 1150	T7	10,08	6,30	16,38
< 1400	T8	11,11	6,80	17,91
> 1400	T9	12,14	7,30	19,44
Extérieur	T10	19,24	11,94	31,18

Pour bénéficier des tarifs dégressifs, déposez une attestation de quotient familial (CAF ou MSA) sur votre espace personnel. Uniquement pour les familles ploufraganaises.

HORAIRES D'OUVERTURE du Pollen

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	FERME	13h30 / 17h
Mardi	FERME	13h30 / 17h
Mercredi	9h/12h30	13h30 / 17h
Jeudi	FERME	13h30 / 17h
Vendredi	FERME	13h30 / 17h

Pendant les vacances scolaires : fermeture le mercredi matin.

FACTURATION

La facturation est établie sur la base de vos réservations.
Absences ou annulations seront facturées.

LES ÂGES

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 ans minimum (au 1^{er} jour de présence au centre et justifiant d'un début de scolarité) à 12 ans inclus. Les enfants doivent avoir acquis la propriété et être à jour des vaccins obligatoires.

LES HORAIRES

L'accueil de loisirs est ouvert de 9h à 17h, avec un accueil possible de 7h15 à 18h30.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

- 7h15 /9h : accueil du matin (arrivée échelonnée)
- 9h/11h45 : animations
- 11h45/12h* (12h15)** : accueil du midi (arrivée /départ)
- 12h /13h15 : temps du midi
- 13h15 /13h45 : accueil de l'après-midi (arrivée /départ)
- 13h45/17h : animations
- 17h/18h30 : accueil du soir (départ échelonné)

* Les enfants qui viennent manger doivent être présents pour midi.

** Il est possible de venir chercher les enfants jusqu'à 12h15.

DU 22 AU 24
décembre 2025

Vacances de Noël

3
12 ans

service communication • Ville de Ploufragan



INFORMATION - COMMUNICATION

Les plannings d'activités sont consultables sur www.ploufragan.fr (rubrique les services / Jeunesse-éducation le Pollen / Loisirs/ Petites vacances) et sur le portail Jeunesse-éducation.

CONTACTS

Accueil de loisirs de la Vallée
Rue Marcel Cosson - 22440 Ploufragan
Tél. 02 96 76 02 05 - Tél. directeur : 06 73 35 66 69
Le Pollen service Jeunesse-éducation - Tél. 02 96 76 05 01
Mail : enfance.jeunesse@ploufragan.fr



VILLE DE
Ploufragan

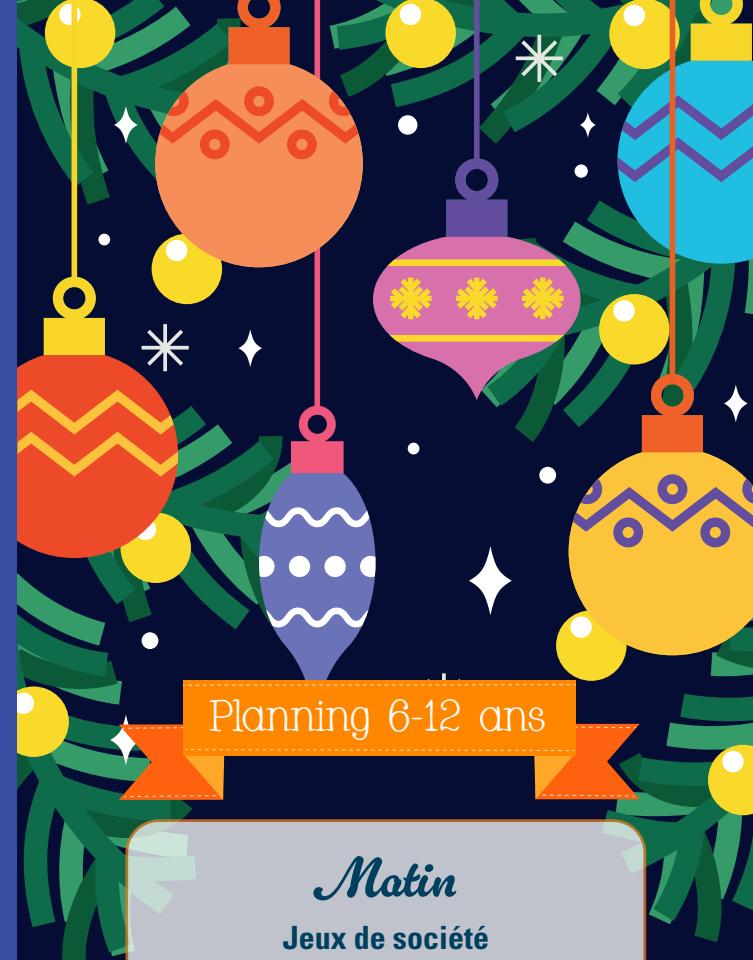
Planning 3-6 ans

Matin

- Sortie à Saint-Brieuc
- Pâtisserie
- Sapin de Noël en fresque
- Boule de neige
- Créer ton traineau

Après-midi

- Boule de Noël
- Initiation floorball
- Jeux sportifs
- Gym
- Lanterne



Planning 6-12 ans

Matin

- Jeux de société
- Tag rugby
- Pâtisserie
- Dojo
- Loup-Garou

Après-midi

- Sortie à la ville chevalier
- Aqua perles
- Carte de Noël
- Jeux sportifs
- Court métrage de Noël

LES RÈGLES DE VIE

Un règlement intérieur est en place à l'accueil de loisirs de la Vallée. Il fixe les règles de vie en collectivité. Les animateurs se référeront à ce dernier en cas de problème.

L'accueil de loisirs ferme ses portes à 18h30.

Nous vous demandons de respecter cet horaire par respect pour le personnel d'animation.

Recommandations

- Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance. Les médicaments devront être fournis dans leur emballage d'origine, marqué du nom de l'enfant.
- Nous vous demandons de marquer tous les vêtements de votre enfant, y compris serviette de bain, casquette, crème solaire...
- Les enfants doivent être habillés de vêtements adaptés aux activités et qui ne craignent rien. Pensez au change pour les petits.
- Les enfants ne doivent pas apporter de jeux, d'argent de poche, d'objet précieux.

Responsabilités

- La sortie de l'accueil de loisirs est définitive : aucun aller-retour n'est autorisé (notamment pour pratiquer une activité extérieure).
- En dehors des créneaux d'accueils, pour des raisons de fonctionnement et de sécurité, le portail de la structure est fermé.
- Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à l'accueil.

ATTENTION MERCREDI 24 DECEMBRE, FERMETURE À 16H30.

